



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021

Le 09 SEPTEMBRE 2021, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Alexandra BEAUQUIS, Volcy LEROUGE, Isabelle PEGAZ TOQUET, Fabienne BINET, Fabienne M'TANIOS et Widèd GREVISSE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Carlos RUBIO, Philippe De PACHTERE, Fabrice COCATRIX, André VUACHET, Mathieu BEHAGHEL, Nicolas BAYART, Miguel MARTINS et Benoît CURT.

Absentes excusées : Mme Annie TISSOT (pouvoir donné à Mme Christiane DAUNIS), Mme Ghyslaine LESUEUR (pouvoir donné à M. Eric CHASSAGNE)

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- En préambule, il est demandé de rajouter un point à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée à l'unanimité.
- Suite à l'annonce de la démission de l'adjointe au maire, Mme Jessy Duvillard, le maire souhaite la bienvenue à M. Miguel Martins qui intègre de droit l'équipe du conseil municipal.
 - **Approbation du compte-rendu de la séance du 08 juillet 2021.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. Institutions

- **Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie : présentation du rapport d'activité 2020 :**

Le maire présente le rapport d'activité 2020 – le conseil municipal en prend acte. Le rapport n'appelle pas d'observation particulière.

- **Commune de Marcellaz-Albanais : élection d'un(e) adjoint(e) au Maire suite à démission :**
Suite à la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par monsieur le préfet par courrier reçu le 29 juillet 2021, il est nécessaire, pour assurer le bon fonctionnement des services, de pourvoir le poste vacant du 5^{ème} adjoint, sachant que M. Carlos Rubio, avance d'un rang au poste de 4^{ème} adjoint. Cet adjoint est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Mme Fabienne Binet, seule candidate, a été élue à la majorité absolue.

- **Fixation des indemnités du 5^{ème} adjoint au Maire :**
Suite à l'élection du 5^{ème} adjoint au maire, il est nécessaire de fixer le montant mensuel de ses indemnités de fonction. Etant donné que ses missions sont légèrement moins importantes que celles des 4 premiers adjoints au maire, l'indemnité est fixée à l'unanimité au taux de 13.30 %.

2. Ressources humaines :

➤ Création d'un poste d'attaché et suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe :

En mars 2021, un dossier de promotion interne a été présenté au Centre de Gestion concernant la responsable des services. Il s'agit d'une demande de changement de catégorie (passage de B vers A). Le dossier ayant été retenu et afin de concrétiser la modification du poste, il est nécessaire que le Conseil Municipal se prononce sur la création d'un poste d'Attachée territoriale. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

➤ Modification du document RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise et Engagement Professionnel) :

Par délibération du 14 décembre 2016, a été instauré le nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP ». Les 09 février 2017 et 08 novembre 2018, des délibérations modificatives ont été prises afin de prévoir des cadres d'emploi non-inscrits. Avec la création d'un poste de catégorie A pour tenir compte des éventuelles évolutions de postes, il convient de mettre à jour le tableau du régime indemnitaire et de prévoir les montants maximums. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

➤ Prestations sociales – Avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs et avenant n°1 à la convention de répartition des charges en lien avec le Comité des Œuvres Sociales (COS)

Par délibération du 11 février 2021, deux conventions ont été signées et renouvelées jusqu'au 31 août 2021 : une convention pluriannuelle d'objectifs et une convention de répartition des charges relatives au fonctionnement du COS. Ces dernières arrivant à échéance et des réflexions étant toujours engagées sur l'évolution des prestations sociales, il est proposé de les renouveler de 4 mois, sous forme d'avenants, jusqu'au 31 décembre 2021, afin que l'association continue à mettre en œuvre le programme d'actions et les moyens nécessaires.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée autorisent les signatures des avenants pour les 2 conventions précitées.

3. Finances :

➤ Fixation du taux d'exonération de la TFPB (Taxe Foncière Propriétés Bâties) sur les nouvelles constructions :

Les nouvelles constructions sont exonérées de TFPB durant les deux années qui suivent leur achèvement sauf délibération contraire de la Commune.

La réforme de la Taxe d'Habitation a apporté des modifications à ce dispositif d'exonération temporaire. Avant la réforme, l'exonération s'appliquait d'office sur la part départementale de TFPB. Pour permettre aux contribuables de continuer à bénéficier de l'exonération sur l'ancienne part départementale de TFPB transférée à la commune, le législateur a fixé une exonération minimum de 40% sur l'ensemble de la nouvelle part communale TFPB (ancienne part communale + ancienne part départementale). Ainsi, les communes qui ont délibéré pour supprimer cette exonération (c'est le cas de Marcellaz-Albanais qui a délibéré en 1999) doivent délibérer avant le 1^{er} octobre 2021 et fixer un taux d'exonération de 40%,50%,70%,80% ou 90%. L'absence de délibération aurait pour conséquence de porter l'exonération à 100% à partir de 2022 et pour deux années consécutives.

Il est proposé de fixer un taux d'exonération de 40%, taux accepté à 16 voix POUR et 3 abstentions.

4. Urbanisme :

➤ Aménagement du centre ECOBOURG : constitution de deux servitudes publiques sur partie des parcelles AD 575 et AD 583 :

Dans le cadre de l'aménagement du Centre ECOBOURG de la Commune par la Société TERACTION, et spécialement du secteur entre la route de la Radia et la place de l'Albanais, sur lequel doit être édifié un ensemble immobilier à usage d'habitation qui sera dénommé « Villas Saint Maurice », il est nécessaire de constituer deux servitudes de passage au profit du domaine public :

- La « servitude nord » permettra la réalisation d'un passage piétonnier et d'un parking de 9 places. Les travaux incomberont à TERACTION.
- La « servitude sud » permettra la réalisation d'un cheminement destiné aux modes doux (piétons et cyclistes). Les travaux incomberont au constructeur du programme immobilier à venir.

La Commune, quant à elle, prendra en charge l'entretien et la réparation pour ces deux servitudes.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée autorisent la constitution de ces 2 servitudes.

➤ Dossiers en cours

DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 21 X 0029	LARAVOIRE Audrey et MARTINS Jean-Claude	1345 route de Chapeiry	fenêtre de toit	REJET TACITE le 15/07/2021
DP 074 161 21 X 0049	VETTER Stéphane	226 route de la Molière	abri de jardin	ACCORDÉE le 16/07/2021
DP 074 161 21 X 0054	ESSER Jean Eric	1218 route de Chapeiry	Piscine hors sol	TACITE
DP 074 161 21 X 0059	ESTIA	509 route d'Annecy	division en vue de construire (1 lot)	ACCORDÉE le 23/07/2021
DP 074 161 21 X 0060	SERVETTAZ Damien	343 route de Montmasson	muret de clôture	ACCORDÉE le 23/07/2021
DP 074 161 21 X 0061	BOUDET Jérôme	398 route de Chaunu	clôture + portail	ACCORDÉE le 23/07/2021
DP 074 161 21 X 0062	CHAPPUIS Didier	893 route de Chaunu	modification coloris menuiseries + abri de jardin	ACCORDÉE le 23/07/2021
DP 074 161 21 X 0063	BATIGNE Cédric	194 chemin de la Tailla - le Faubourg	mur de soutènement + clôture	ACCORDÉE le 02/09/2021
DP 074 161 21 X 0064	CHAVASSE-FRETAZ Daniel	111 rue du Faubourg	abri à bois	ACCORDÉE le 29/07/2021
DP 074 161 21 X 0065	MIGUET Gérald et ANDRÉ Laurence	186 rue des Berdalles	aménagement de combles	ACCORDÉE le 30/07/2021
DP 074 161 21 X 0066	ROMAN Juan	144 rue des Berdalles	clôture	ACCORDÉE le 03/08/2021
DP 074 161 21 X 0067	BAUQUIS Joëlle	823 route du Bondet - Chaunu	pompe à chaleur	ACCORDÉE le 30/08/2021

DP 074 161 21 X 0068	FONTAINE Jean-Louis	159 rue des Ecoles	terrasse + abri à bois	ACCORDÉE le 30/08/2021
DP 074 161 21 X 0069	MILLIAT Grégory	30 impasse du Pré du Zou - Germagny	panneaux photovoltaïques	ACCORDÉE le 30/08/2021
DP 074 161 21 X 0070	THENOT Charline	132 chemin des Erènes	pose de bandes de rives	en cours d'instruction
DP 074 161 21 X 0071	KIEFFER Jean-Christophe	376 route de Faramaz	piscine enterrée	en cours d'instruction
DP 074 161 21 X 0072	VIEUX Florent	28 chemin du Carillon	transformation d'une partie du garage en pièce habitable	en cours d'instruction
DP 074 161 21 X 0073	CHASSAGNE Eric	1281 route de Chapeiry	extension de l'abri voiture attenant à la maison	en cours d'instruction
PERMIS DE CONSTRUIRE				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 19 X 0013 - M01 modificatif	OHANIAN Souren	144 chemin de la Tailla - le Faubourg	modification pente de l'accès - suppression du conduit de cheminée	ACCORDÉ le 06/09/2021
PC 074 161 21 X 0020	ESTIA	509 route d'Annecy	réhabilitation d'un ensemble bâti	incomplet
PC 074 161 21 X 0021	ESTIA	509 route d'Annecy	maison jumelée	incomplet
PC 074 161 21 X 0022	COSKUN Mustafa	chemin des Courriers Chez Nanche	maison individuelle + piscine	incomplet
PC 074 161 21 X 0023	TAPIERO Julien et FOREST Camille	chemin du Carillon	maison individuelle	incomplet
PC 074 161 21 X 0024	LAMZOURI Yassine et ABOU EL HOUDA Sonia	route de Contentenaz - les Prés aux Biches	maison individuelle	en cours d'instruction
PC 074 161 18 X 0028 - M01 modificatif	GAEC DE L'ALAMBIC	chemin Sous Rives	modification de la couverture d'un hangar agricole	ACCORDÉ le 07/09/2021
PC 074 161 21 X 0025	BOLAT Ali Osman	1807 route de Peignat	transformation d'une grange et d'une remise en logements	REJET TACITE
PC 074 161 18X0030 - M01 modificatif	BEAU Antony et MARTIN Alix	196 chemin de la Tailla	création de 2 murs de soutènement + ajustement implantation altimétrique	en cours d'instruction
PC 074 161 21 X 0011	MIRABELLS Thierry et Sandrine	84 route d'Oilly - Joudrain	recours gracieux - contrôle de légalité	RETIRÉ le 27/08/2021
PC 074 161 21 X 0026	PARRON Myriam	route du Bondet - Chaunu	Construction maison d'habitation et garage	en cours d'instruction
PC 074 161 21 X 0027	MIRABELLS Thierry et Sandrine	84 route d'Oilly	extension	en cours d'instruction

5. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h00.

A Marcellaz-Albanais, le 12 octobre 2021.

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE

